



PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

Séance extraordinaire du 16 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir, en cette fin d'année un peu particulière, de vous présenter le budget de la municipalité de Saint-David pour l'exercice financier 2021.

Nos objectifs demeurent les mêmes que les années précédentes, soit, maintenir le niveau de la taxe foncière au plus bas taux possible malgré des obligations de plus en plus grandissantes, dispenser des services municipaux de qualité au meilleur coût possible et poursuivre les interventions visant à maintenir le réseau routier municipal et les bâtiments municipaux en bon état malgré des moyens financiers restreints.

Plusieurs actions figurent à l'agenda du Conseil pour l'année 2021 :

- Mise en place d'un programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques;
- Implantation d'un budget participatif afin de mieux connaître la volonté des citoyens et répondre à leurs besoins;
- Travaux de revêtement bitumineux dans une partie des rangs Sainte-Cécile et Caroline ainsi que dans la rue Théroux,
- Installation d'un afficheur de vitesse en bordure de la rue Principale afin d'inciter les usagers de la route à réduire leur vitesse;
- Poursuite des démarches visant à doter le Centre récréatif d'un système de gicleurs automatiques pour assurer une meilleure protection de ce bâtiment multifonctionnel;

- Aménagement de la cuisine et climatisation de la salle communautaire du 33, rue Principale;
- Restructuration des ressources humaines et amélioration de l'offre pour les activités de loisir;
- Poursuite des interventions d'entretien pour maintenir le réseau routier municipal et les bâtiments municipaux en bon état;
- Préparation d'un guide afin d'informer la population sur les mesures à prendre en cas de situations d'urgence;

Le budget équilibré déposé ce soir, au montant de 2 773 320 \$, affiche une augmentation 6,9% par rapport à celui de l'année précédente, et ce, malgré la baisse d'un sou du taux de la taxe foncière générale prévue pour 2021. Une appropriation d'une partie du surplus de l'exercice financier 2020 ainsi que l'utilisation de l'aide financière du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 ont permis ce résultat.

Le compte de taxes basé sur l'évaluation moyenne d'une résidence inscrite au rôle d'évaluation située à l'intérieur du périmètre urbain diminuera de 18 \$, passant de 2 027,21 \$ en 2020 à 2 009,21 \$ en 2021. Selon le rôle d'évaluation déposé cet automne, la valeur de la propriété moyenne est passée de 146 452 \$ en 2020 à 147 733 \$ en 2021.

Plusieurs immobilisations figurent au budget 2021, notamment des améliorations au garage municipal et à la caserne ainsi que les travaux liés à l'aménagement de la cuisine de la salle communautaire. Le Conseil prévoit également des travaux de pavage ainsi que l'acquisition d'un tracteur et d'un nouveau véhicule pour le Service des travaux publics. Ces immobilisations seront défrayées à même les revenus ou par le fonds de roulement.

Les revenus de la taxe foncière générale et de la taxe foncière applicable aux immeubles agricoles représentent 45,84% des revenus prévus. Les taxes relatives au service de la dette imposées à l'ensemble des immeubles imposables comptent pour 5,41% des revenus prévus. Les taxes spéciales et de services, incluant la taxe pour la réserve financière constituée en

prévision de la vidange des étangs aérés du service d'assainissement des eaux usées et celle de la réserve pour des travaux de voirie représentent 15,70% des revenus.

Les paiements tenant lieu de taxes, les transferts gouvernementaux, les services rendus, l'imposition de droits, d'amendes et de pénalités, les intérêts et les autres revenus représentent environ 33,05% des recettes. Ce pourcentage inclut les sommes versées par les municipalités environnantes avec lesquelles des ententes de fourniture de services pour l'urbanisme et le loisir ont été conclues.

Les dépenses externes sur lesquelles le Conseil ne peut exercer de contrôle représentent 17,64% du total; il inclut la contribution pour les services de la Sûreté du Québec de 134 896 \$ et la quote-part de la MRC de Pierre-De Saurel au montant de 183 653 \$ pour la gestion et son service de la dette, le réseau de fibres optiques, le transport adapté et collectif rural, le développement économique et touristique, l'évaluation foncière, les interventions à caractère supralocal et la gestion des matières résiduelles. Un montant de 168 663 \$ est aussi prévu pour la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

L'administration générale qui regroupe notamment les dépenses reliées au Conseil municipal et à la cour municipale, les salaires de l'administration et les contributions d'employeur s'y rattachant, les services professionnels, les assurances rattachées à l'administration ainsi que les frais des services publics et d'entretien pour l'hôtel de ville et l'édifice municipal représente près de 20,73 % des dépenses annuelles.

La sécurité publique qui inclut la contribution à la Sûreté du Québec, les dépenses reliées au Service de sécurité incendie ainsi que les services de la SPA de Drummond représente 9,86%.

Les dépenses prévues pour la voirie se chiffrent à 505 831 \$, elles incluent les salaires, les contributions d'employeur, les services professionnels, l'entretien des véhicules et du garage municipal, la location d'outillage et de services pour l'entretien des infrastructures routières, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, ainsi que la contribution pour le transport adapté et collectif rural.

L'hygiène du milieu regroupe les dépenses reliées au service d'aqueduc, au service d'assainissement des eaux usées et aux matières résiduelles, elles représentent 9,76 %.

La contribution à l'OH Pierre-De Saurel, les dépenses reliées à l'entretien de la partie du Centre récréatif occupée par l'installation Le Cheval Marin se retrouvent dans la section Santé et Bien-être du budget et sont établies à 4 565 \$.

Les dépenses reliées à l'aménagement, l'urbanisme et le zonage ainsi qu'à la promotion du développement économique représentent 3,59% des déboursés prévus.

La section Loisirs et Culture affiche 6,67 % des dépenses et regroupe le salaire du responsable des infrastructures de loisir, celui de la coordonnatrice en loisir et du personnel lié au camp de jour estival ainsi que les contributions d'employeur, le coût des services publics et les assurances pour le Centre récréatif; l'ensemble des coûts en lien avec la bibliothèque municipale y figurent également.

Les frais de financement s'établissent à 2,67% des dépenses, les immobilisations à même les revenus sont au montant de 684 430 \$. Le remboursement de la dette à long terme pour les quatre règlements d'emprunt en vigueur est au montant de 352 880 \$. Les affectations prévues au budget 2021 sont composées d'une partie du surplus de l'exercice financier 2020 qui inclut l'aide gouvernementale versée à la municipalité en 2020 afin d'atténuer les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les finances des municipalités. Le montant perçu pour la reverse financière liée à la voirie fait aussi partie des affectations.

Espérant que ces informations vous permettent de mieux saisir la situation financière de la municipalité. Je termine en remerciant les membres du Conseil municipal ainsi que tous les employés municipaux qui ont contribué à l'élaboration du budget pour l'année 2021.

Michel Blanchard, maire